

Strasbourg, le 20 octobre 2010  
[files06frev\_2010.doc]

T-PVS/Files (2010) 6 rev

CONVENTION RELATIVE À LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE  
ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

**Comité permanent**  
30<sup>e</sup> réunion

Strasbourg, 6-9 décembre 2010

---

**Dossier éventuel :**

**Protection du Crapaud vert européen**  
**(*Bufo viridis*) en Alsace (France)**

**RAPPORT DES ONG**

*Document établi par*  
BUFO

## I. INFORMATIONS REÇUES EN OCTOBRE 2010

# BUFO

ASSOCIATION POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DES AMPHIBIENS ET REPTILES D'ALSACE  
Siège social : Musée d'histoire naturelle et d'ethnographie, 11 rue de Turenne, 68000 COLMAR

### NOTE SUR LA SITUATION DU CRAPAUD VERT EN ALSACE

En 2010, le crapaud vert est toujours bien représenté le long de la contournante de Molsheim (67) où il se reproduit dans les ouvrages d'art mais également dans les bassins de rétention des eaux provenant de la route. Les recommandations que nous avons faites pour l'aménagement de la contournante de Molsheim ont été suivies dans les grands principes mais pas toujours en détails (forme et nombre des passages à petites faunes, enterrement des glissières...) ce qui a entraîné certaines insuffisances. Par conséquent, des efforts ont été consentis par le Conseil général pour améliorer certains dispositifs (pose de bande caoutchouteuse, reprise des barrières métalliques...). Des mesures compensatoires prévues en 2007 comme la création d'une mare de reproduction n'ont toujours pas été mises en place.

En ce qui concerne la zone Ecospace (Molsheim, 67), des contacts ont été repris avec la communauté de communes de Molsheim-Mutzig et des actions de sensibilisation ont pu être réalisées envers les entreprises. Bien que le nombre d'entreprises volontaires pour mettre en place des mesures d'aménagement sur leur terrain soit faible, la création d'une mare par l'une d'entre elles aura permis la reproduction de l'espèce cette année sur ce secteur, ce qui est un point positif à pérenniser.

L'expérience obtenue grâce au dossier de Molsheim montre l'importance de mettre en place des mesures pérennes et suivies qui peuvent être réajustées. A ce titre, il serait intéressant de faire un état des lieux des dispositifs de protection plus anciens le long des routes comme la voie rapide du piémont des Vosges (VRPV), la RD 400 et la RD 500 car les filets empêchant l'accès des amphibiens sur la route sont détériorés en de nombreux points.

Des mesures favorables au crapaud vert sont mises en place dans toutes les carrières où l'espèce est présente. Des mares sont créées, des zones sont protégées des engins, et des conventions de suivi sont signées entre notre association et les sociétés d'exploitation de granulats. Ces gravières sont des habitats de substitution qui représentent des zones refuges pour les populations les plus importantes. Ces sites sont d'une importance capitale pour la conservation de l'espèce.

Malgré cela, le crapaud vert est une espèce rare et très menacée à moyen terme. La construction d'infrastructures routières, la pression d'urbanisation et l'agriculture intensive semblent être les principales causes de menace car elles entraînent la destruction et la fragmentation des habitats. Il serait de ce fait intéressant de vérifier si les populations subissent un isolement, ou si les individus arrivent à se déplacer dans la matrice fragmentée que l'on trouve dans le Bas-Rhin. Malgré tout, les projets de création de routes comme le Grand Contournement Ouest de Strasbourg (GCO) mené par l'Etat, la Voie de Liaison Intercommunale Ouest, le Contournement Oberschaeffolsheim-Wolfisheim et la liaison Illkirch-Graffenstaden-Ostwald menés par le Conseil général sont en contradiction avec les objectifs du plan national d'action en faveur du crapaud vert qui doit être mis en application en 2011 par le Ministère de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable, et de la mer. En effet, ce plan prévoit la reconnexion des milieux, et non leur cloisonnement, qui serait induit par la construction de ces routes. L'attrait des crapauds verts pour des milieux inhospitaliers (bassins de rétention, zones de chantiers) est également un problème tout comme leur destruction directe par écrasement lors des migrations.

A long terme, se pose la question de l'évolution des milieux de reproduction "pionniers" vers des milieux "évolués" défavorables (cas des gravières en fin d'exploitation). La naturalité de certains cours d'eau comme la Bruche pourrait peut-être y répondre. En effet, elle pourrait créer dans certains secteurs des milieux pionniers favorables à la reproduction du crapaud vert. Cependant, à l'heure actuelle, l'artificialisation et l'endiguement de ce cours d'eau laissent peu de place à une dynamique naturelle favorable.

Dans le Haut-Rhin, un projet de suivi du crapaud vert est mené pour la deuxième année consécutive avec le soutien du Conseil général. L'objectif est de connaître les sites de reproduction de l'espèce ainsi que l'état de conservation des populations. Il apparaît que le crapaud vert est extrêmement rare puisque deux sites de reproduction sont connus dont un seul permet la reproduction effective de l'espèce. Là encore, la situation est critique et à l'avenir, nous aimerions mener à bien des opérations permettant la préservation de l'espèce.

En conclusion, la situation du crapaud vert en Alsace est toujours pré-occupante compte tenu des pressions foncières, agricoles et urbaines, qui pèsent sur l'espèce. Il nous semble important de souligner qu'un projet comme le Grand Contournement Ouest de Strasbourg ne permettra pas la préservation du crapaud vert sur le long terme. Par conséquent, l'association BUFO ne peut qu'être opposée à ce type de projet.

Jean Barbery, Président de BUFO  
po Sébastien Didier, Administrateur de BUFO

## II. INFORMATIONS REÇUES EN OCTOBRE 2009

# BUFO

ASSOCIATION POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DES AMPHIBIENS ET REPTILES D'ALSACE  
Siège social : Musée d'histoire naturelle et d'ethnographie, 11 rue de Turenne, 68000 COLMAR

---

### NOTE SUR LA SITUATION DU CRAPAUD VERT DANS LE BAS-RHIN (67)

#### 1. Une convention entre le Conseil Général et l'association BUFO

En 2008, le Conseil général et l'association BUFO se sont associés par le biais d'une convention tri annuelle dans le but de mettre en place un plan d'action départemental en faveur du crapaud vert. Ce plan d'action comprend entre autres :

- des expertises de terrain
- un suivi des sites de reproduction
- un suivi des aménagements de protection (filets, passages à petite faune...)
- des prospections dans la zone d'occurrence de l'espèce
- la sensibilisation des acteurs locaux et du grand public
- la proposition de mesures conservatoires

Cette convention nous permet d'avoir une bonne connaissance des menaces et des différents problèmes qui pèsent sur les populations de crapaud vert dans le Bas-Rhin. Cela nous a également permis d'engager une démarche de suivi similaire dans le Haut-Rhin.

De manière générale, les actions de sensibilisation du grand public (stands d'information, sorties), et des acteurs locaux permettent la prise en compte de l'espèce et la création ponctuelle de mares. Par ailleurs, cela nous a également permis d'agir sur les principaux noyaux de populations qui subsistent principalement dans les carrières aux alentours de Strasbourg. Depuis le début du plan d'action, des contacts sont pris avec les carriers, des mares sont créées, et les sites sont suivis ainsi que les zones de reproduction sont protégées. Aujourd'hui, nous souhaitons cadrer ces actions par le biais de conventions entre notre association et les carriers.

#### 2. Un bilan où des points noirs subsistent

Globalement le crapaud vert est en danger dans notre région car ses milieux de reproduction naturels ont disparu. Dans le Bas-Rhin, le crapaud vert trouve principalement refuge dans les carrières aux alentours de Strasbourg. Actuellement, les menaces les plus importantes pour cet amphibien sont la construction d'infrastructures routières et la pression d'urbanisation qui entraînent un isolement des populations, une fragmentation et une disparition de l'habitat. A plus long terme, se pose la question de l'évolution des milieux de reproduction "pionniers" vers des milieux "évolués" défavorables (cas des gravières en fin d'exploitation). L'attrait des crapauds verts pour des milieux inhospitaliers (bassin de rétention, zone de chantier) est également un problème, tout comme la destruction directe par écrasement sur les routes lors des migrations.

Par conséquent, nous souhaitons attirer l'attention sur les projets routiers en cours d'étude qui auront un impact sur les populations de crapaud vert :

- GCO (Grand contournement Ouest de Strasbourg)
- VLIO (Voie de liaison intercommunale Ouest)
- Liaison illkirch-Graffenstaden / Ostwald
- COW (Contournement Oberschaeffolsheim / Wolfisheim)

En ce qui concerne les aménagements routiers existants (RD 400 / RD 500 / VRPV / Contournante de Molsheim) il est nécessaire de réparer et de compléter les dispositifs de protection existants dont l'efficacité est actuellement insuffisante. Par ailleurs, dans le cas de la contournante de Molsheim et de la zone Ecospace, le nombre de milieu de reproduction réalisé depuis la création de la route est insuffisant et certaines mesures de protection et de conservation préconisées n'ont pas été appliquées et sont à relancer.

### **3. Un bilan tourné vers l'avenir**

En 2009, le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer a lancé un plan d'action national en faveur du crapaud vert. Aujourd'hui, nous restons vigilants quant à la mise en place **urgente d'actions de conservation qui détermineront l'avenir du crapaud vert en France.**

Jean Barbery, Président de BUFO  
po Victoria Michel, Chargée de mission